



La Californie envisage une loi sur la divulgation des données privées

par Etienne Michardiere , le 05/04/2013 à 11:45

"The Right To Know Act" obligera les entreprises californiennes à divulguer les données à caractère personnel des consommateurs.

La Californie envisage une proposition de loi permettant aux consommateurs de savoir quelles entreprises collectent et partagent leurs données et quelles données personnelles sont utilisées.

La Californie a renforcé, avec l'aide de l'EFF (Electronic Frontier Foundation) et l'ACLU (American Civil Liberties Union), la loi "The Right to Know Act" qui a été présentée l'an dernier par Bonnie Lowenthal, membre de l'assemblée de Californie. Désormais, la loi obligerait les sociétés à fournir aux consommateurs les informations personnelles utilisées sous un délai de 30 jours. Cette loi compléterait une déjà existante qui obligeait les entreprises à fournir ces informations à des fins de marketing direct. Les courtiers en données ainsi que les réseaux sociaux hostiles à cette mesure, évoquent le coût élevé de mise en pratique de cette loi pendant que les partisans, eux, s'appuient sur le devoir de transparence qu'ont les entreprises face aux utilisateurs dont les données sont utilisées à des fins lucratives.

Source : *Silicon.fr*

Catégories : *Actu législation, Brève, Data, Amérique*

Tags : *Données privées*